

Publié le 30 juillet 2015

En Corse, les chemins de fer vont bon train

La Collectivité territoriale de Corse ne regrette pas d'avoir confié à une Entreprise publique locale la gestion de son réseau ferroviaire. En 2014, le cap du million de passagers transportés a été dépassé, pour un million de kilomètres de parcours en train réalisés.



232 kilomètres de voies ferrées, 16 gares gérées et 51 haltes ferroviaires, 1 400 ouvrages d'art dont 26 viaducs de longueur supérieure à 50 m, 19 autorails, 272 salariés, le réseau ferroviaire de l'île de Beauté est l'un des rares qui soit géré par une Entreprise publique locale, la Société anonyme d'économie mixte locale (Saeml) des Chemins de fer de la Corse (CFC). Ces deux dernières années, la fréquentation de ses lignes a connu un fort développement avec une croissance de plus de 200 % sur Ajaccio et sa périphérie, de 20 % sur l'aire bastiaise, et des hausses sur tous les parcours qui lui permettent d'afficher **1 million de passagers** au compteur.

La raison de cet engouement : la mise en œuvre d'un **plan de transport** lancé en septembre 2012 à la demande de la collectivité territoriale de Corse. Propriétaire des CFC depuis 2002, elle a souhaité en confier la gestion à une Epl en créant au 1er janvier 2012 la Saeml CFC. « *On nous a notamment demandé de densifier l'offre en fréquences et en capacités* », explique son directeur général, Jean-Baptiste Bartoli. Le nombre de rotations quotidiennes a été augmenté aussi bien sur la ligne centrale entre Bastia et Ajaccio, que sur les parcours périurbains de ces deux grands pôles de la Corse et sur la ligne Calvi - Île Rousse.

14 millions d'euros d'investissements par an

La CTC a adopté un **schéma des investissements ferroviaires** évalué à 140 millions d'euros sur

10 ans qui a permis de lancer divers projets : la réhabilitation des haltes ferroviaires, la mise aux normes des quais, la réhabilitation de gares, l'aménagement de parkings relais à Bastia et Ajaccio.

« Désormais, les CFC se posent comme une alternative crédible à la voiture en répondant aux objectifs établis par les élus de l'Assemblée de Corse à savoir : désenclaver le centre corse, désengorger les accès routiers des deux grand pôles urbains, préserver l'environnement », souligne leur directeur en rappelant que dans le cadre de la résorption de la précarité étudiante, une carte de 20 € leur permet un accès gratuit à l'année pour se rendre en train au départ d'Ajaccio, Bastia et Calvi à l'Université de Corte.

Autre facteur qui dope le trafic passager : le **tourisme**. D'avril à octobre, sur ligne des plages en Balagne, les cadences sont augmentées. Et puis, souligne Jean-Baptiste Bartoli, « le train permet aux estivants de découvrir la Corse de l'intérieur, chose qu'ils ne pourraient pas faire autrement ».

Avec ses 27 millions d'euros de chiffre d'affaires, la Saeml a fait la preuve de son efficacité. « La collectivité dispose ainsi de son propre outil de transport, lequel lui permet d'avoir une vision précise de l'exécution de la convention de délégation de service public aux plans financier, technique et social. Le budget est maîtrisé, les trains tournent et les personnels ont un statut qui fait référence ». Prochaine étape, l'entrée en service d'une commande centralisée pour une **gestion informatisée des circulations**, au-delà du tronçon Bastia Casamozza déjà équipé de ce système.

Stéphane Davin/Naja